



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ETN Entreprise Telecommunication Network Sàrl**, Av. d'Echallens 74, 1004 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 21.12.2010
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.04.2011
4. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. **Remarques:** but : commerce et distribution de produits, notamment vente et service dans le domaine de la téléphonie fixe et mobile, des appareils électriques, électroniques et électro-ménagers, centrale d'achat de téléphonie, d'appareils électriques et électroniques, conseil, vente et création de produits informatiques et Internet, conseil et vente de produits financiers et d'assurance.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

00619275

